



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 46533

Texte de la question

M. Leonce Deprez attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les conséquences de la méthode « juste à temps » ou stock zero adoptée par de nombreuses entreprises, sur le transport routier de marchandises. N'ayant pas de stocks, les entreprises font pression sur les transporteurs pour être livrées dans les meilleurs délais et, ne voulant pas financer de stocks, elles augmentent le nombre des livraisons, contribuant à l'embouteillage de nos autoroutes. Il lui demande si une réflexion a été menée sur ce sujet.

Texte de la réponse

La méthode du « juste à temps » ou stock zero adoptée depuis de nombreuses années par les entreprises a permis de diminuer les coûts de revient et d'accroître leur compétitivité. Ce modèle implique toutefois une modification complète dans l'organisation interne des entreprises et dans leurs liens avec l'extérieur : fournisseurs, clients et transporteurs. Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, conscient des problèmes que cette méthode pose aux transporteurs routiers, a incité les chargeurs et transporteurs à passer des accords de partenariat : ces accords ont déjà permis, au niveau local ou dans certaines filières particulières (grande distribution par exemple), grâce à un dialogue constructif et concret, d'identifier les problèmes spécifiques et d'y apporter des solutions en matière d'organisation du travail bénéfiques aux deux parties.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46533

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6700

Réponse publiée le : 24 février 1997, page 964